

LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME ET LA FNAU 2015



F
N
U
FÉDÉRATION
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME

22, RUE JOUBERT - 75009 PARIS - FRANCE
01 45 49 32 50 - FNAU@FNAU.ORG - WWW.FNAU.ORG



F
N
U
FÉDÉRATION
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME

2015

LES AGENCES EN RÉSEAUX

ÉDITORIAL



DR

Agences d'urbanisme à l'heure des réseaux

Les agences d'urbanisme, avec leur ADN partenarial, ont toujours accompagné les grandes étapes de la décentralisation et souhaitent aujourd'hui prendre toute leur place dans le tsunami territorial en cours : évolution des nouvelles régions, élargissement des intercommunalités, structuration des métropoles, création de communes nouvelles, organisation de nouvelles compétences pour les collectivités... Il s'agit de faire plus large, plus intégré mais aussi de jouer les interfaces, l'interterritorialité et la diversification des modes de mise en oeuvre.

Les modèles sociétaux et territoriaux sont en métamorphose et les agences s'attachent à rendre lisibles et à faire émerger ces nouveaux modèles : comment la planification peut devenir un vecteur privilégié pour assurer la transition énergétique et climatique ? Comment intégrer les modèles économiques nouveaux et les nouvelles pratiques des individus dans la gestion territoriale ? Comment le numérique modifie en profondeur notre rapport aux territoires et à la démocratie ?

L'heure est aux réseaux d'agences pour accompagner cette nouvelle étape de réorganisation territoriale et d'action publique, pour explorer les nouvelles régions et pour organiser des solidarités d'ingénierie entre mondes urbains, périurbains et ruraux. Dans une période de recherche d'efficacité des moyens, les valeurs et les méthodes des agences d'urbanisme sont aussi d'actualité : partenariat, mutualisation, transversalité, dialogue, articulation entre différentes échelles et coproduction territoriale.

Autant d'enjeux que les agences d'urbanisme ont inscrit à leur agenda.

JEAN ROTTNER
PRÉSIDENT DE LA FNAU

Les agences d'urbanisme sont depuis toujours les fers de lance de l'interterritorialité. Pour s'adapter aux enjeux spécifiques des grands territoires et leur offrir une ingénierie adaptée, elles se sont structurées depuis plusieurs années en réseaux. Les démarches d'interterritorialité que sont les pôles métropolitains sont à l'origine de la structuration d'un certain nombre de ces réseaux d'agences (Sillon Lorrain, Strasbourg-Mulhouse, Loire Bretagne). C'est également le cas de projets spécifiques, comme les réflexions autour de l'axe Seine ou sur le Massif pyrénéen.

Dans le contexte de définition des nouveaux périmètres régionaux, les agences d'urbanisme ont poursuivi cette structuration en réseau pour mieux répondre aux enjeux et aux nouvelles compétences des Régions. Ainsi, le réseau rhônalpin Urba3 qui rassemblait les agences de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne est devenu à l'automne 2015, Urba4 en intégrant l'agence de Clermont-Ferrand. Les sept agences du Grand Est se sont organisées pour produire dès l'été 2015 un premier atlas de leur nouvelle région. Les huit agences des Hauts de France travaillent à produire une offre de service régionale. Il en est de même en Normandie où les partenariats entre les trois agences normandes se renforcent. Les régions dont le périmètre n'a pas évolué ne sont pas en reste, avec notamment le confortement des réseaux d'agences existants, et le développement d'un programme d'études avec la Région : c'est particulièrement le cas en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Bretagne.

Réseaux d'agences d'urbanisme dans les nouvelles régions en 2016



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean Rottner, Président de la FNAU
CONCEPTION ET RÉDACTION : Brigitte Bariol-Mathais,
 Florence Gall-Sorrentino, Marianne Malez **CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES**
DE LA COUVERTURE : © Daniel Gillet, © FNAU/AUDAP, © Daniel Gillet
GRAPHISME : Héroïse Tissot **IMPRESSION :** Imprimerie LFT, mai 2016
ISSN : Dépôt légal à parution ISSN en cours.

Comprendre les territoires par l'observation et la cartographie

● SYSTÈMES TERRITORIAUX RÉGIONAUX

La démarche initiée en 2015 est une commande politique du Bureau de la FNAU au réseau des agences d'urbanisme. Elle s'inscrit dans le cadre de la réforme territoriale et de la création des nouvelles régions afin d'apporter de nouveaux éclairages sur la construction des projets et des politiques publiques des nouvelles collectivités.

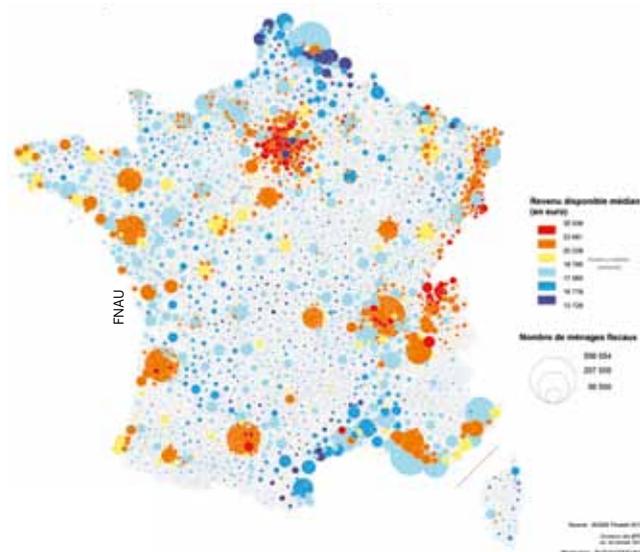
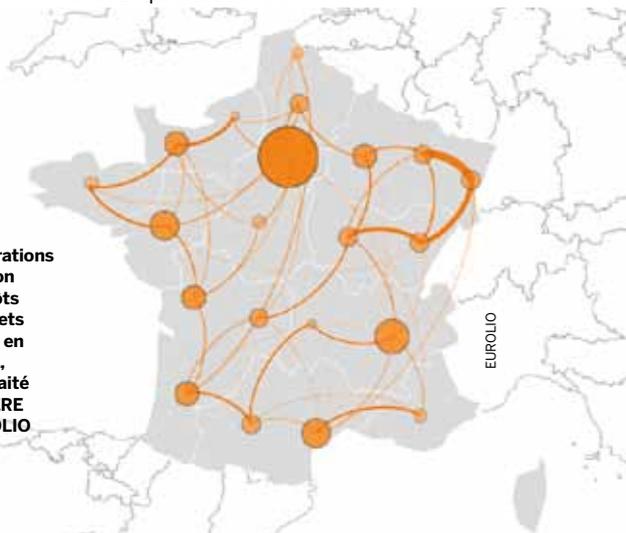
Des territoires en réseau

Il s'agit tout d'abord d'analyser les interrelations territoriales et de voir quels sont les liens entre les systèmes urbains des régions et les réseaux de villes. En effet, les territoires se développent aujourd'hui selon des logiques de multi-appartenance et d'interdépendance entre eux et ce à toutes les échelles, de l'intercommunalité à l'Union Européenne. L'objectif est donc de réfléchir aux nouveaux enjeux posés pour les politiques publiques, particulièrement du couple intercommunalité-Région qui est amené à prendre de plus en plus d'ampleur dans le développement territorial. Il s'agit donc également de questionner les compétences partagées de ces deux niveaux de collectivité, à l'échelle du territoire vécu, pour les intercommunalités et au niveau européen, pour les nouvelles Régions et les métropoles, qui ont pour vocation de s'affirmer dans cet espace comme des interlocuteurs de poids face à leurs homologues européennes.

Observer les enjeux de demain

Pour cela, sont analysés les réseaux sous le prisme des grandes thématiques et enjeux d'aujourd'hui et de demain. La gouvernance est observée, notamment au travers des différents modes et niveaux de coopération, plus ou moins souples, entre les territoires. Une autre thématique est celle des écosystèmes économiques et des dynamiques locales, nationales et internationales de l'emploi, des entreprises et de l'innovation. Par ailleurs, la publication traite des mobilités des hommes et des biens, et de la connectivité qui bouleversent les modes d'actions des acteurs économiques et les usages des citoyens. Les biens communs, et notamment les questions de transition énergétique et de patrimoine, et enfin les disparités et la cohésion socio-économique, en termes de qualité de vie, de santé ou de formation, sont deux autres grandes thématiques observées.

Les coopérations d'innovation et les dépôts de co-brevets européens en 2009-2011, un sujet traité dans SYTERE avec EUROLIO



● OBSERV'AGGLO, LA MISE EN RÉSEAU DE L'OBSERVATION DES AGGLOMÉRATIONS

Le projet Observ'agglo, initié par l'Assemblée des Communautés de France et la FNAU en 2013, est la traduction de la volonté des agences d'urbanisme et des grandes agglomérations françaises de créer un outil mutualisé d'observation des principales agglomérations françaises. En 2016, la démarche porte sur les 36 agglomérations françaises de plus de 200 000 habitants (hors Île-de-France) et 50 indicateurs répartis selon 10 thématiques (démographie, habitat, emploi...).

Cette démarche a été initiée suite à la publication par Rennes Métropole et Grenoble-Alpes Métropole de leurs baromètres métropolitains, outils d'analyse de leur territoire à travers une série d'indicateurs clés. L'enjeu d'Observ'agglo est de regarder avec objectivité comment se positionne un panel d'agglomérations similaires afin de dégager des similitudes, des particularités et de mieux comprendre les enjeux spécifiques à chaque agglomération.

Une expertise locale

Avec Observ'agglo, il s'agit de créer un dispositif pour et par les agglomérations, basé sur une expertise bottom-up et émanant des acteurs de terrain des territoires. Pour cela, un réseau d'experts issus des agences d'urbanisme et des agglomérations a été mis en place dès le début de la démarche, ce qui a permis une sélection conjointe d'indicateurs robustes, fiables et originaux et une véritable co-construction de bases de données sur l'ensemble des champs du développement urbain. De plus, ce réseau a permis de développer des indicateurs originaux, grâce à la remontée locale de données, qui permettent d'aborder certains enjeux sous un angle nouveau.

Outre l'intérêt d'avoir un outil stable dans le temps, l'originalité de la démarche est également d'observer les 36 plus grandes agglomérations françaises selon les mêmes indicateurs et d'apporter également des éléments de compréhension des dynamiques socio-spatiales de ces principales agglomérations à l'échelle nationale.

Revenu disponible médian dans les EPCI en 2012

2015

LES MOMENTS CLEFS DU RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME

● 36^e RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME « L'INDIVIDU CRÉATEUR DE VILLE »

Du 19 au 21 octobre 2015, l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise a organisé la 36^e Rencontre des agences d'urbanisme sur le thème de « L'individu créateur de ville ». Huit cents participants, élus, techniciens des agences, chercheurs se sont réunis pendant

trois jours pour réfléchir à la manière de faire la ville autrement, en prenant en compte la réalité de territoires qui changent sous l'impulsion des individus.

Construire la ville avec les habitants

Michel Le Faou, vice-Président de la Métropole de Lyon et Président de l'agence accueillante, a rappelé à l'occasion de la plénière introductive – intitulée « questions individuelles, réponses collectives ? » – que l'« on ne peut plus faire la ville pour ses habitants, il faut la construire avec eux ». Cet appel a été le fil rouge des trois jours de Rencontre.

Le 20, une journée entière était consacrée aux ateliers et visites du territoire métropolitain. 17 ateliers sur des thèmes variés (numérique, santé dans la ville, mobilités, participation citoyenne par exemple) ont été l'occasion d'aller à la rencontre des acteurs, partenaires de l'agence d'urbanisme et des habitants pour comprendre comment associer les individus aux projets. Cet individu, citoyen, usager et habitant, interpelle les élus et les professionnels des agences. Deux autres tables rondes ont essayé de répondre à cette interpellation. La première table-ronde s'est intéressée à la manière dont les

Traits d'agences sur la 36^e Rencontre



Jean Rottner a introduit la 36^e Rencontre



DANIEL GILLET

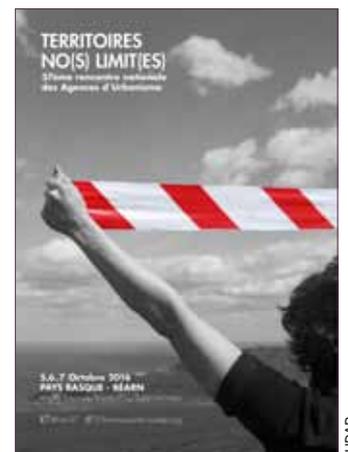
élus et les professionnels des agences d'urbanisme peuvent redessiner l'action publique. Si la question est complexe, il ne faut pas hésiter à sortir des sentiers battus et à expérimenter de nouvelles solutions, en s'appuyant sur toutes les ressources, notamment humaines. La dimension partenariale du projet est fondamentale et il devient impératif de se donner des outils pour partager la culture urbaine et pour dialoguer avec les habitants. C'est d'ailleurs à ce dernier point que s'intéresse la troisième table-ronde : comment donner à tous les individus la possibilité de s'engager pour « faire cité », comme l'a rappelé Jean Rottner. La réponse n'est pas simple mais la 36^e Rencontre aura montré que la concertation classique, du haut vers le bas, n'est plus d'actualité. Le dialogue citoyen, malgré toute sa difficulté, est une opportunité, et les agences d'urbanisme peuvent être de bons médiateurs. Deux belles soirées ont participé à la convivialité de cette 36^e Rencontre, l'une au nouveau Musée des Confluences et la seconde au Cirque Imagine, dans le quartier du Carré de Soie, à Vaulx-en-Velin. L'ensemble des débats et le compte-rendu des ateliers et visites de la Rencontre sont disponibles dans le hors-série d'*Urbanisme*.

Visite urbaine de Lyon

Territoires no(s) limit(es)

La 36^e Rencontre a initié une réflexion sur la manière dont les habitants réinterrogent le pouvoir local et les territoires du fait de leurs initiatives et de leurs usages. Ce débat va se poursuivre au cours de la 37^e Rencontre, les 5, 6 et 7 octobre 2016, à Pau-Bayonne. Autour du thème « Territoires no(s) limit(es) », le prochain congrès annuel accueilli par l'Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (Bayonne/Pau), s'interrogera sur l'évolution des périmètres territoriaux (intercommunalités élargies, régions modifiées) et sur la manière de dépasser les limites pour co-construire.

Afiche de la 37^e Rencontre



DANIEL GILLET

AUDAP

● SÉMINAIRE DE RENTRÉE DES DIRECTEURS À BESANÇON

L'agence de Besançon, l'AudaB, a accueilli le séminaire des directeurs des agences d'urbanisme du 16 au 18 septembre 2015. Outre la découverte de lieux emblématiques de l'agglomération bisontine comme la

forteresse Vauban, le Musée du Temps ou l'institut FEMTO-ST, ce séminaire a été

l'occasion d'échanger sur les enjeux d'évolution territoriale issus des lois MAPTAM et NOTRe et sur les opportunités de positionnement pour les agences d'urbanisme. Une première matinée de travail s'est déroulée en présence de Jean Rottner, de Catherine Barthelet, Présidente de l'AudaB et de Jean-Louis Fousseret, Président du Grand Besançon et Maire de la ville de Besançon. La question de l'implication des agences dans les projets de (grands) territoires a été abordée sous l'angle stratégique, puis approfondie à titre plus organisationnel le lendemain entre directeurs, avec la présentation de plusieurs projets d'agences.



AUDA B

Séminaire de rentrée des directeurs à Besançon

● BUREAU DÉCENTRALISÉ À CAEN

Sonia de la Provôté, Présidente de l'agence de Caen, l'AUCAME, a accueilli un bureau décentralisé de la FNAU à l'occasion des dix ans de l'agence les 30 et 31 mars 2016. C'est le thème de la nature en ville, politique structurante du territoire à l'échelle du SCoT comme à celle de la ville de Caen, qui a irrigué l'ensemble de ces deux

jours d'échanges et de visites. Au programme la visite du « Triangle vert », des parcs périurbains et des aménagements emblématiques

de la vallée de l'Orne et de l'Odon, mais également celle du très beau site de l'IMEC, l'Institut mémoires de l'édition contemporaine, à l'Abbaye d'Ardenne.

Ce bureau fut également l'occasion d'échanger sur la place des agences d'urbanisme dans la nouvelle donne régionale, notamment sur les réponses qu'elles apportent aux enjeux des nouvelles régions. Au sein de l'Abbaye aux Hommes, deux Vice-Présidents de la nouvelle Région Normandie ont débattu avec les élus de la FNAU sur les enjeux de connaissance, de diagnostic et de dialogue entre régions et agglomérations, pour une meilleure construction des schémas SRDEII et SRADDET.



AUCAME

Les élus à Caen

Bureau décentralisé à Caen



AUCAME

ZOOM DÉMARCHES ET PERSPECTIVES

Une année sous le signe de l'énergie et du climat

Avec la COP21 comme événement phare de clôture de 2015, la FNAU et les agences d'urbanisme ont réaffirmé leur investissement sur les sujets climatiques et énergétiques.

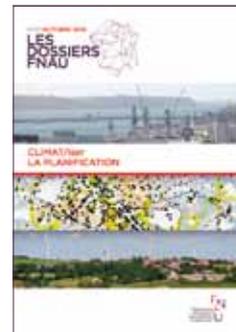
● CLIMATISER LA PLANIFICATION ET UN PARTENARIAT AVEC EDF

Le 16 décembre, en marge de la COP21, la FNAU et EDF ont signé une première convention de partenariat autour de plusieurs thèmes d'actions, dans une démarche d'interconnaissance et de collaboration. Les transitions énergétique et numérique et leurs impacts sur la planification urbaine est un des champs majeurs de discussion entre les deux réseaux. Par ailleurs, des réflexions prospectives et stratégiques sont au programme autour des nouvelles solutions énergétiques à promouvoir et des nouveaux modes de faire. Enfin, un des objectifs est de favoriser les partenariats locaux, entre agences d'urbanisme et divisions territoriales d'EDF.

Toujours avec cette ambition de donner à voir le travail des agences d'urbanisme, la FNAU a consacré son Dossier 37 aux questions énergétiques et climatiques dans les documents de planification. De nombreux exemples, à toutes les échelles pour montrer la diversité des travaux menés dans les agences, autour de partenariats renforcés, que ce soit avec l'ADEME, AMORCE ou les énergéticiens EDF, ERDF et GRDF.

● LE RENDEZ-VOUS DU CLIMAT : LA COP21

La FNAU et les agences d'urbanisme se sont engagées dans le cadre de la COP21, la Conférence des Parties, aussi appelée Conférence pour le Climat, qui s'est tenue à Paris, du 30 novembre au 11 décembre. Avec quatorze associations de collectivités, le réseau des agences d'urbanisme a fait la démarche de se regrouper pour porter collectivement la voix des territoires et de présenter des solutions concrètes et diversifiées menées localement. Plusieurs événements, conférences et plateaux télé ont été organisés. Sous la bannière « les territoires s'engagent pour le climat », les associations ont animé une agora au Grand Palais présentant des solutions concrètes à un public de plus de 42 000 visiteurs sur cinq jours d'événements. Parmi les temps forts organisés par la FNAU, une conférence sur "comment penser la ville de demain?". Les villes sont une partie de la solution et les pouvoirs locaux, ceux qui peuvent montrer le chemin de la résilience, de la transition énergétique et de la croissance verte. Accompagnés par leurs agences d'urbanisme, une ingénierie intégrée et intelligente, ils sont vecteurs du changement. Plusieurs élus et acteurs territoriaux se sont retrouvés à l'occasion de cette conférence pour discuter de ce à quoi pourront ressembler les villes dans vingt ans : une ville construite autour d'une planification intelligente, partenariale et avec les citoyens. Dans la perspective de continuer à s'investir sur les questions énergétiques et climatiques en 2016, un groupe de travail énergie a été créé au sein de la FNAU.



Dossier FNAU Climat/iser la planification



Le Grand Palais, lieu d'accueil du grand public pendant la COP 21

Pour une planification durable à l'international



Campus urbain de Paris / World Urban Campaign

La planification territoriale, intelligente et durable est au cœur des débats de l'agenda urbain international en 2015.

La FNAU et le réseau des agences ont contribué à plusieurs événements permettant de valoriser la vision d'une planification intégrée, durable et co-construite dans le monde, autour d'outils d'ingénierie que sont les agences d'urbanisme.

Le Sommet Mondial Climat et Territoires des 1 et 2 juillet a été organisé à Lyon, à l'initiative de Cités Gouvernements Locaux Unis et de la Région Rhône-Alpes. Deux jours de plénières et d'ateliers qui ont permis de produire

un texte d'engagements des acteurs non-étatiques pour la lutte contre le changement climatique. À l'occasion de ce Sommet qui a réuni plus de 1000 personnes du monde entier, la FNAU a co-piloté avec nrg4SD l'atelier sur la planification territoriale qui, à partir de témoignages d'élus de territoires urbains et régionaux, a débattu des enjeux de planification comme matrice pour des solutions climatiques, dans des approches intégrées, multi-niveaux et participatives.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation d'Habitat III, la Conférence organisée par ONU Habitat à Quito du 17 au 20 octobre 2016, la FNAU a organisé le Campus urbain de Paris à l'UNESCO, les 20 et 21 janvier. Une trentaine d'Urban Thinkers Campus ont lieu à travers le monde à l'initiative de la World Urban Campaign, le think tank d'ONU Habitat. Deux jours d'échanges et de productions en ateliers thématiques et en collèges d'acteurs ont permis de formuler des recommandations sur le thème de la planification intelligente et la ville durable, autour de propositions concrètes sur les enjeux, la gouvernance, les outils et la mise en œuvre. Ce campus a abouti à une déclaration, versée comme document de travail pour la Conférence Habitat III.

Ville et autoroute, vers une réconciliation ?

La FNAU avec Ville & Transports en Île-de-France (VTIF), et France urbaine ont organisé le 26 mai 2015 un colloque intitulé « Ville et autoroute : vers une réconciliation ? » À quelles conditions les autoroutes urbaines peuvent-elles devenir les voies de développement d'un nouveau modèle métropolitain ? La journée a été marquée par la présentation de travaux réalisés, en cours ou en projet, en Île-de-France, Marseille, Strasbourg, Lyon, Tours, Bordeaux, mais aussi à l'étranger avec des exemples nord américains. Loin d'être stigmatisées, les autoroutes urbaines ont été abordées dans toute leur complexité et leurs potentialités comme « projets métropolitains » : une métamorphose est possible pour diversifier les mobilités par d'autres modes de transports, reconquérir des espaces publics à vivre, mais aussi valoriser du foncier pour construire, tout en limitant

les pollutions et nuisances pour les deux millions de personnes qui vivent à moins de 200 mètres d'une autoroute en France. L'autoroute urbaine est un héritage à assumer et à adapter aux évolutions du développement urbain et des modes de vie.



Colloque sur les autoroutes urbaines

PUBLICATIONS

DU RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME

● POINTS FNAU-GALLIMARD, UN PARTENARIAT RENOUVÉLÉ

Suite aux trois premiers ouvrages, la collection de la FNAU avec les Editions Alternatives chez Gallimard a vu la sortie de deux nouveaux numéros en 2015.

Le Point FNAU 4 sur **l'expérience métropolitaine lyonnaise** revient sur le processus qui a abouti à la création de la Métropole de Lyon, dans le contexte de réforme territoriale et institutionnelle. À travers le récit de ce cheminement, l'ouvrage revient sur la construction d'un projet territorial qui doit être co-construit par les acteurs politiques, économiques et les habitants.

Le Point FNAU 5 a porté sur **le Patrimoine territorial en projet**. La notion de patrimoine s'est élargie depuis une cinquantaine d'années, passant de l'objet exceptionnel au paysage, en intégrant des espaces naturels et bâtis à de vastes échelles. Cet ouvrage présente l'enjeu de faire projet autour du patrimoine dans une relation apaisée et adaptée aux modes de vie d'aujourd'hui, tout en explicitant l'apport des agences d'urbanisme dans cette démarche.

La collection se poursuivra en 2016 avec un numéro sur les nouveaux territoires régionaux.

● DOSSIERS FNAU ET TRAITS D'AGENCES

En 2015, deux *Traits d'agences* ont été publiés. Outre celui accompagnant la 36^e Rencontre, un numéro sur **Habiter l'eau** a permis de recueillir les expériences des agences sur la question du risque inondation et la manière d'inventer de nouveaux modes d'aménagement. Trois dossiers FNAU sont également parus cette année.

• **Les agences d'urbanisme en région**, une actualisation du dossier sorti en 2014 qui illustre la diversité et la richesse des coopérations entre les régions et les agences d'urbanisme, notamment pour décrypter et les enjeux des nouvelles entités régionales ;

• **Passer à l'action dans les campagnes urbaines** : suite à la 34^e Rencontre, à Amiens, un groupe de travail s'est formé pour réfléchir aux propositions que pourraient formuler les agences d'urbanisme sur la manière de passer à l'action dans les espaces périurbains et ainsi, faire projet avec et pour ces territoires. Ce dossier est la reprise de leurs travaux ;

• **Climatiser la planification**, sur la question énergétique et climatique dans les documents de planification (cf. *supra*).

